Image not found or type unknown

Ma voiture non remboursable d'apres l'expert

Par **DavidSavoie**, le **16/11/2015** à **17:30**

Bonjour,

Je viens ici sur se forum pour avoir des information, ou si quelqu'un a vécu la même chose que moi

Assuré tout risques j'ai une un accident en essayent d'éviter un animal sur la chausser, mon assurance a fait tout les démarche nécessaire: remorquage du véhicule dans un concessionnaire.. elle fait venir un expert

l'expert déclare que la voiture n'est pas réparable 12500 euro de travaux, et me fait une proposition de rachat a 3500 euro
3 jours après avoir reçu la procédure pour me faire racheter le véhicule, la secrétaire de l'expert m'appel et me dit qu'au vu de la carte grise qui est rester au nom de VOLSWAGEN BANK elle ne peut pas me la racheter...
cette voiture je l'est acheter en leasing, arrive à la fin du contrat j'ai racheter la voiture mais je n'est jamais refait la carte grise (peut être une erreur de ma par, mais on ne me la jamais précisé)
Sur la ligne C1 il y a marquer que volswagen bank et le propriétaire
mais mon nom figure aussi sur la ligne C4

j'ai demander si je pouvais refaire la carte grise même mtn pour pouvoir être rembourser, la secrétaire me répond qu'il est trop tard, car l'expert la déjà classer comme véhicule HS

Quelle sont mes recourt ? (appart la vendre pour pièce ou la réparer de ma poche comme ma gentille-ment envoyer la secrétaire)

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés